

CONSEIL DE QUARTIER DE BEAUREGARD
COMPTE-RENDU



Jeudi 27 juin à 18h30
à l'Auditorium
Archives Départementales






Présence

34 personnes ont participé au conseil de quartier

Accueil de Christophe FOUILLERE, élu de quartier
et Jean-Charles AUFFRET, directeur de quartier



Ordre du jour



- 1 – Bilan de l'expérimentation de l'extinction de l'éclairage public entre 2h00 et 5h00 du matin à Beauregard par Patrick LETEXIER, service éclairage public de RENNES METROPOLE.
- 2 – Présentation des animations d'été à Beauregard, interventions de Marine KUNSTMANN (Ferme de Quincé) et Maxime ROHAN Coordinateur de l'association "Trois Regards".
- 3 – Présentation du budget participatif saison 7, par Chloé RIBAUDEAU du service Participation Citoyenne de RENNES METROPOLE.
- 4 – World Clean Up Day – retour sur l'action 2023 de l'association "Vivre à Beauregard« par Catherine DAGORN habitante et membre de l'association.
- 5 – ZAC : actualités des projets et chantiers en cours par Philippe CLÉMENT de la société TERRITOIRES PUBLICS.
- 6 – Questions diverses.



1 - Bilan de l'expérimentation de l'extinction de l'éclairage public entre 2h00 et 5h00 du matin à Beauregard par Patrick LE TEXIER, service éclairage public de RENNES METROPOLE (cf. diaporama)

Questions des habitants et réponses de la ville :


A une question sur l'économie réduite d'une telle extinction sur Beauregard (26 000 euros), il est précisé que si l'expérimentation est étendue sur la ville (exceptée certains quartiers comme le centre-ville), l'impact financier sera évidemment plus important.

Un habitant explique que sur sa copropriété, les résidents ont décidé de couper l'éclairage sur les espaces extérieurs privatifs. Il demande si d'autres copropriétés font la même expérience. La ville n'a pas de retour sur ces initiatives privées mais un participant dans la salle indique que dans sa résidence, les coupures d'électricité sont aussi programmées.

A une question sur les réductions de consommation, il est répondu que la ville a globalement réduit la consommation de 20 % avec toutes les extinctions mises en place sur le territoire rennais depuis 2015, les objectifs étant la baisse de consommation d'électricité et la préservation de la biodiversité.

Une participante demande si les commerçants doivent respecter des obligations particulières. Sans disposer d'informations précises, il est répondu qu'ils doivent respecter le règlement local de publicité.

Un participant demande si la mise en place des équipements led va se poursuivre. Il est indiqué que cette modification des équipements se fait progressivement sur la ville. Les interventions sont privilégiées sur les installations vieillissantes et donc dans d'autres secteurs que Beauregard qui est un quartier récent. L'objectif est la généralisation du led vers 2030.



Une habitante demande s'il y a une réduction des dépenses sur le matériel. Il est répondu que la durée de vie des équipements led est meilleure que celle des lampes à sodium mais que le matériel (mâts) vieillit même non utilisé et a une durée de vie de 30, 35 ans.

Une habitante demande s'il y a des retours sur les vols dans les garages. Il n'y a pas d'informations précises même si la ville peut avoir écho par la police nationale de vols et dégradations dans certains parkings. Il n'y a par contre pas de constats que l'extinction des éclairages provoquerait une augmentation des vols.

Il est demandé si la ville peut mettre en place un dispositif qui permettrait d'éteindre plus tôt en soirée avec un allumage automatique à chaque passage piéton ou cycliste. Ce matériel pourrait aussi être installé dans le parc de Beauregard. Il est expliqué que la solution est effectivement possible avec le led mais il faut installer des systèmes électroniques qui impliquent des contraintes de gestion supplémentaires.

Le conseil de quartier émet un avis favorable à la poursuite de cette expérimentation.



2 – Présentation des animations d'été à Beauregard par Marine KUNSTMANN de la Ferme de la Harpe et Maxime ROHAN coordinateur de l'association "Trois Regards"

Marine KUNSTMANN rappelle les activités de la Ferme et les animations gratuites ou à prix libre. Une promenade champêtre est proposée samedi au départ du FRAC pour aller vers la Ferme ; une fête de soutien à la ferme est organisée avec notamment des échanges sur les enjeux pour l'association, le déficit sur l'année 2024 et les solutions à mettre en œuvre. Une rencontre des producteurs locaux est organisée deux jeudis par mois et des soirées festives ou des concerts. La programmation de l'été est détaillée dans le dépliant disponible au Cadran.

Maxime présente les animations de l'association "Trois Regards" avec l'enjeu essentiel de faciliter la rencontre des habitants (cf diaporama).

Christophe FOUILLERE ajoute que la communication sur ces évènements se fait via des supports multiples comme les totems sur l'espace public. il invite les habitants à profiter aussi des animations de Villejean notamment au village de Berry plages. Il remercie les associations fortement impliquées dans la programmation des activités estivales.



3 – Présentation du budget participatif saison 7, par Chloé RIBAudeau du service Participation Citoyenne de RENNES METROPOLE (Cf. diaporama)

Il est précisé que le conseil de quartier peut aussi déposer des projets.

Est suggéré de proposer une aire de débattement pour les chiens afin de limiter les nuisances constatées aujourd'hui dans le parc soit pour les jardiniers de la ville, soit pour les personnes qui ont peur de ces chiens. Il est répondu qu'une aire de débattement est déjà programmée dans la ZAC porte de Saint-Malo.

Une habitante demande si le budget participatif peut permettre la construction d'une bibliothèque très attendue sur le quartier. Il est rappelé que ce type d'équipement ne peut être proposé dans le cadre du budget participatif en raison du coût élevé de l'investissement et des impacts en terme de fonctionnement (dépenses de personnel non autorisées au BP).

La question a été évoquée au dernier conseil de quartier en présence de Marc HERVÉ, Premier Adjoint en charge de l'urbanisme : l'étude urbaine engagée sur le secteur sud de Beauregard dit "cité administrative" devrait permettre de poser la question de l'opportunité d'une bibliothèque si l'urbanisation prévoit la construction de logements. Il n'y a pas à ce jour de projet abouti, simplement un questionnaire d'élus. La décision se prendra en fonction des choix urbains et des contraintes budgétaires.

Sans que cela réponde à l'attente des habitants, une bibliothèque de rue peut être installée dans le quartier via le budget participatif. Un mobilier est déjà installé sur la place Aulnette. Une vérification des portes de cette bibliothèque est demandée car elles s'ouvrent et se ferment difficilement.

Maxime de l'association "Trois regards" ajoute qu'un espace de lecture "meza livres" existe au sein du Cadran. Il invite les habitants qui souhaitent s'investir sur l'animation de cet espace à se manifester. Un club bibliothèque pourrait être créé.

Est suggéré un projet de déminéralisation de la place Aulnette notamment sur le ruisseau asséché. Il est répondu que, sur le principe, ce type de projet peut être proposé mais qu'il faut bien diagnostiquer l'espace en question avant que la ville le valide définitivement.

Il est demandé s'il y a un montant minimum et un montant maximum pour présenter un projet. Il est précisé qu'il n'y a pas de montant minimum ; le projet ne peut dépasser 150 000 euros dans un quartier, et 500 000 euros s'il est prouvé que son impact concerne l'ensemble du territoire rennais.



4 – World Clean Up Day : retour sur l'action 2023 de l'association "Vivre à Beauregard" par Catherine DAGORN, habitante et membre de l'association (Cf. diaporama)

Échanges :

Mme DAGORN et les bénévoles de l'association sont remerciés pour cette belle initiative et le dynamisme des participants dans la poursuite de la démarche.

Il est suggéré que si des enfants s'impliquent dans le ramassage des déchets et qu'un diplôme leur est remis, il pourrait aussi être intéressant de proposer une visite de l'hôtel de ville en présence de l' élu de quartier. Christophe FOUILLERE propose également une visite d'un site technique de traitement des déchets.

Une habitante fait remarquer que deux endroits posent problème : les massifs et parkings autour des immeubles sont jonchés de déchets. Ce sont des espaces privés et il n'appartient pas aux jardiniers et éboueurs de la ville de les ramasser. Il est répondu que l'imbrication des fonciers publics et privés peut ajouter de la complexité dans la gestion de ces espaces.

Un participant indique que dans sa copropriété, un ramassage des déchets est organisé tous les ans suivi d'un temps de convivialité.

L'habitante note également qu'il y a de moins en moins de corbeilles dans les parcs publics. Il est répondu que le parc public est le jardin de ceux qui n'en ont pas. La question de la propreté de ces espaces est sensible. Le constat a été fait que plus les corbeilles sont nombreuses dans un parc, plus il y a de déchets dans et autour de la poubelle (et certains déchets de fast-food sont particulièrement encombrants). La ville a donc décidé de limiter les corbeilles et de positionner des containers uniquement en entrée de parc.

Une habitante indique que la ville compte sur l'éducation des personnes alors qu'elle n'existe plus forcément aujourd'hui et qu'il peut être désagréable de tenir un sac d'excrément de chien durant tout le temps de promenade dans un parc. Il est répondu que la ville a complété le dispositif en mettant en place une brigade anti-incivilités qui déambule tous les jours sur les quartiers en faisant de la prévention et de la répression.

Christophe FOUILLERE propose de transmettre le diaporama bilan de l'action WCUD 2023 sur Beauregard à l'Adjoint à la Maire, en charge de la propreté ainsi qu'au responsable de la direction propreté de la ville.

Une déambulation pourra être organisée à l'automne avec les bénévoles de l'association qui le souhaitent pour repérer précisément les endroits sensibles du quartier repérés par les ramasseurs et discuter des suites à donner.



5 – ZAC : actualité des projets et chantiers en cours par Philippe CLÉMENT de la société TERRITOIRES PUBLICS (Cf. diaporama)

Échanges :

Une question porte sur la localisation précise du futur collège de Beauregard. Christophe FOUILLERE précise que cet équipement s'implantera sur la cité administrative, propriété du Conseil Départemental, mais qu'à ce jour il ne dispose pas d'informations détaillées sur les accès à l'établissement. Le collège de 600 élèves sera bien construit puisque les crédits sont sanctuarisés. Il sera livré en 2030.

Une autre question porte sur le devenir du site actuel du collège Rosa Parks à Villejean. Il est répondu qu'aucun projet n'est étudié à ce jour.

Il est confirmé à une habitante que le périmètre scolaire de l'école Guyenne à Villejean évoluera l'année prochaine puisque les élèves de CM2 seront orientés vers le collège de PACÉ. Cette carte scolaire peut néanmoins évoluer d'ici 2030.

En réponse à une question, Philippe CLÉMENT indique que sur la ZAC Porte de Saint-Malo, le lot A prévoit notamment des constructions d'immeubles en R+7, R+8. Le sens de circulation de l'avenue Gaspard DE COLIGNY ne sera pas modifié.

